

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION
ILE-DE-FRANCE**
72-74 rue de Reuilly
75012- PARIS

**COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

CMAR IDF
72-74 Rue de Reuilly
75012 – PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'assemblée générale de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Ile de France

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION Île-De-France comportant les comptes de la Chambre des métiers et de l'artisanat de région et ceux du centre de formation des apprentis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la chambre à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe comptable :

- Note « Autres éléments significatifs de l'exercice » concernant la provision pour risque relatif au financement des contrats d'apprentissage par les OPCO ;
- Note « Autres éléments significatifs de l'exercice » concernant la provision pour restructuration ;
- Note « Autres éléments significatifs de l'exercice » concernant le changement d'estimation comptable de la provision pour congés payés ;
- Note « Évènements postérieurs à la clôture » concernant le guichet unique et la TVA.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêté dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le budget exécuté et dans les documents adressés aux membres élus et aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la chambre à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la chambre ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Ile de France.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Chambre.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la chambre à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 26 Mai 2023


Le Commissaire aux Comptes
SOFRACO
Josselin NAZON

Bilan ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	5 856 373	3 404 014	2 452 359	2 823 573	- 371 214
Fonds commercial	46 389	46 389			
Autres immobilisations incorporelles					
Avances & acomptes sur immo. Incorporelles					
Terrains	14 375 605	673 119	13 702 485	13 842 109	- 139 624
Constructions	195 841 542	104 239 185	91 602 357	93 889 229	-2 286 872
Installations tech., matériel & outillage industriels	21 758 550	17 579 917	4 178 633	4 058 710	119 923
Autres immobilisations corporelles	39 987 340	32 593 762	7 393 578	7 266 948	126 630
Immobilisations en cours	283 904		283 904	1 978 307	
Avances & acomptes	5 084		5 084	5 084	-1 694 403
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres Participations	68 616		68 616	68 616	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	150		150	150	
Prêts	242 542		242 542	242 542	
Autres immobilisations financières	20 005		20 005	18 997	1 008
TOTAL (I)	278 486 099	158 536 386	119 949 713	124 194 264	-4 244 551
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	348 970		348 970	289 599	59 371
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances & acomptes versés sur commandes	70 897		70 897	65 201	5 696
Clients et comptes rattachés	9 362 635	87 453	9 275 182	16 526 353	-7 251 171
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	551		551	59 559	- 59 008
. Personnel	19 544		19 544	22 223	- 2 679
. Organismes sociaux	36 330		36 330	18 549	17 781
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	57 896		57 896	24 135	33 761
. Autres	20 208 446	46 000	20 162 446	9 534 953	10 627 493
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	12 993 921	1 524	12 992 397	15 723 431	-2 731 034
Disponibilités	36 400 929		36 400 929	31 709 339	4 691 590
Charges constatées d'avance	649 632		649 632	397 068	252 564
TOTAL (II)	80 149 752	134 977	80 014 775	74 370 411	5 644 364
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	358 635 852	158 671 363	199 964 488	198 564 675	1 399 813

 **SOFRACO**
 SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
 ET D'EXPERTISE COMPTABLE
 215 rue Samuel Morse,
 Le Triangle 3 - CS 39529
 34961 MONTPELLIER CEDEX 2
 Siret : 333 464 030 00027

Bilan PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : Euros)	21 366 303	21 366 303	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	465 939	465 939	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	20 060 294	20 060 294	
Report à nouveau	69 349 203	60 689 852	8 659 351
Résultat de l'exercice	1 456 145	8 659 352	-7 203 207
Subventions d'investissement	57 204 932	60 925 980	-3 721 048
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	169 902 817	172 167 719	-2 264 902
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	5 740 454	4 497 886	1 242 568
Provisions pour charges	7 419 059	3 885 317	3 533 742
TOTAL (III)	13 159 513	8 383 203	4 776 310
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	1 221 751	1 736 986	- 515 235
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	17 234	19 223	- 1 989
. Associés			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	219	6 220	- 6 001
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 793 093	4 372 508	420 585
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	2 234 098	1 348 404	885 694
. Organismes sociaux	2 549 266	4 314 424	-1 765 158
. Etat, impôts sur les bénéfices	64 277	30 157	34 120
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 656	663	8 993
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 289 748	1 552 710	- 262 962
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	619 916	1 080 011	- 460 095
Autres dettes	246 554	440 116	- 193 562
Produits constatés d'avance	3 856 345	3 112 331	744 014
TOTAL (IV)	16 902 157	18 013 753	-1 111 596
Ecart de conversion passif	(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	199 964 488	198 564 675	1 399 813

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens	47 073		47 073	49 700	- 2 627
Production vendue services	50 581 782		50 581 782	46 797 742	3 784 040
Chiffres d'affaires Nets	50 628 855		50 628 855	46 847 442	3 781 413
					8,07
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue			6 012 132	5 048 002	964 130
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge			4 391 296	4 952 232	- 560 936
Autres Produits			31 077 536	30 893 313	184 223
			Total des produits d'exploitation	92 109 819	87 740 989
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			7 198	9 605	- 2 407
Variation de stock (marchandises)					-25,06
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 372 814	1 006 546	366 268
Variation de stock matières premières et autres approv.			-59 371	20 274	- 79 645
Autres achats et charges externes			16 038 933	13 178 639	2 860 294
Impôts, taxes et versements assimilés			4 176 430	3 774 729	401 701
Salaires et traitements			36 538 463	33 058 533	3 479 930
Charges sociales			17 245 631	15 750 967	1 494 664
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 507 428	9 678 248	- 170 820
Dotations aux provisions sur immobilisations					-1,76
Dotations aux provisions sur actif circulant			75 882	126 886	- 51 004
Dotations aux provisions pour risques et charges			8 565 467	6 125 592	2 439 875
Autres charges			1 603 140	1 678 036	- 74 896
			Total des charges d'exploitation	95 072 015	84 408 056
			RESULTAT EXPLOITATION	-2 962 197	3 332 933
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations			22 362	15 400	6 962
Produits des autres valeurs mobilières					45,21
Autres intérêts et produits assimilés			109 413	214 334	- 104 921
Reprises sur provisions et transferts de charge					-48,95
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
			Total des produits financiers	131 775	229 734
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			35 823	47 843	- 12 020
Différences négatives de change					-25,12
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
			Total des charges financières	35 823	47 843
			RESULTAT FINANCIER	95 952	181 891
					- 85 939
					-47,25
			RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-2 866 245	3 514 824
					-6 381 069
					-181,55

SOFRACO

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

ET D'EXPERTISE COMPTABLE

215 rue Samuel Morse,
Le Triade 3 - CS 39529

34961 MONTPELLIER CEDEX 2

Siret : 333 464 030 00027

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 019 852	825 288	194 564	23,58
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 679 994	4 541 546	138 448	3,05
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 802	72 399	- 66 597	-91,99
Total des produits exceptionnels	5 705 649	5 439 234	266 415	4,90
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 112 278	264 244	848 034	320,93
Charges exceptionnels sur opérations en capital	206 704	305	206 399	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	1 318 981	264 549	1 054 432	398,58
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 386 667	5 174 685	- 788 018	-15,23
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	64 277	30 157	34 120	113,14
Total des Produits	97 947 242	93 409 956	4 537 286	4,86
Total des charges	96 491 097	84 750 604	11 740 493	13,85
RESULTAT NET	1 456 145	8 659 352	-7 203 207	-83,18
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier	-409	5 034	- 5 443	-108,12

 **SOFRACO**
 SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
 ET D'EXPERTISE COMPTABLE
 215 rue Samuel Morse,
 Le Triade 3 - CS 39529
 34961 MONTPELLIER CEDEX 2
 Siret : 333 464 030 00027

Annexes légales

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 199 964 488,08 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 456 145,37 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

SOFRACO
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
ET D'EXPERTISE COMPTABLE
215 rue Samuel Morse,
Le Triangle 3 - CS 39529
34961 MONTPELLIER CEDEX 2
Siret : 333 464 030 00027

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ILE-DE-FRANCE présente ses comptes annuels par référence au plan comptable 99-02 ainsi que le référentiel comptable du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (Journal officiel du 26/12/12) tel que défini par arrêté ministériel du 20 décembre 2012.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations et provisions

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, la provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Crédit

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Indemnités de fin de carrière

Le nouveau statut du personnel des Chambres de Métiers entré en vigueur début 2009 prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière proportionnelle à la durée de service pour les agents ayant plus de dix ans de présence.

Cette indemnité est égale à trente points d'indice par douze mois de présence limité à trente ans.

Les indemnités de fin de carrière sont provisionnées et figurent à la date de clôture pour un montant de 2.319.846,13 euros.

Les critères suivants ont été retenus pour la détermination de ces engagements :

Age de départ :	62 ans
Taux d'actualisation :	3,86 %
Taux de croissance des salaires :	4,65 % (taux directeur annuel)
Table de mortalité :	table de mortalité pour les assurances vies
Turn Over :	En fonction des classes d'âges

SOFRACO
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
ET D'EXPERTISE COMPTABLE
215 rue Samuel Morse,
Le Triade 3 - CS 39529
34961 MONTPELLIER CEDEX 2
Siret : 333 464 030 00027

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Financement des contrats d'apprentissage par les OPCO

A compter du 01/01/2020, le financement des contrats d'apprentissage est déterminé par la branche dont dépend l'employeur de l'apprenti. Nous rappelons qu'au titre du 1er semestre 2020, des factures groupées ont été établies pour les contrats stockés, c'est-à-dire les contrats signés avant le 31/12/2019.

A compter du 1er septembre 2020, les factures aux OPCO doivent être établies individuellement.

L'OPCO enregistre le contrat et envoie au CFA un accord de financement pour chaque contrat d'apprentissage avec un échéancier de facturation. Les informations sont saisies sur YPAREO et les facturations à l'OPCO sont faites à chaque échéance.

Au cours de l'année 2022 le CFA de la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ILE-DE-FRANCE a regroupé le service facturation, encaissements et relances dans une cellule spécialisée basée à Saint-Germain-Laval. Le déploiement de cette cellule s'est opéré de la manière suivante :

- CFA 75, CFA 77, CFA 78 au titre des années scolaires 2021/2022 et 2022/2023 ;
- CFA 93, CFA 94, CFA 95 uniquement la rentrée scolaire 2022/2023.

Il reste un retard important dans la réception et la cohérence des prises en charge soit par exemple des réceptions de PEC pour une durée d'une année alors que le contrat est établi pour deux ans.

Le CFA de la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ILE-DE-FRANCE en tire les conséquences suivantes :

- Non prise en compte dans les produits OPCO 2022 : durée de facturation inférieure à 30 jours,
- Provision de 100 % des produits OPCO constatés au titre des contrats résiliés dont la date de début est supérieure à 360 jours par rapport à la date de clôture de l'exercice et en l'absence de facturation,
- Provision de 50 % des produits OPCO constatés au titre des contrats non résiliés mais échus en 2022 dont la date de début est supérieure à 360 jours par rapport à la date de clôture de l'exercice et en l'absence de facturation,

Le montant de la provision pour risque au 31 décembre 2022 s'élève donc à 4.148.138 euros contre 2.267.000 euros en 2021.

Le montant des produits OPCO provisionné s'établie au 31 décembre 2022 par la répartition suivante :

- Produits à recevoir pour : 15.757.281,77 euros,
- Les produits constatés d'avance s'élèvent à 2.684.946,87 euros.

Provision pour restructuration :

Le Décret no 2020-946 du 30 juillet 2020 a désigné l'Institut national de la propriété industrielle en tant qu'organisme unique pour accomplir les formalités d'inscription au registre des métiers.

Cette désignation entraîne l'externalisation d'une partie des missions régaliennes, et notamment celle du CFE, qui oblige la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ILE-DE-FRANCE à se restructurer.

Des annonces ont été effectuées en bureau et à l'assemblée générale de novembre 2022.

Cette situation entraîne un risque pour la Chambre de suppression de postes qui a été provisionné au 31 décembre 2022 pour un montant de 2.913.872 euros selon les indicateurs suivant :

- Ancienneté moyenne,
- Indice moyen,
- Age moyen,
- Nombre d'agent.

SOFRACO
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
ET D'EXPERTISE COMPTABLE
215 rue Samuel Morse,
Le Triade 3 - CS 39529
34961 MONTPELLIER CEDEX 2
Siret : 333 464 030 00027

Cession d'immobilisation

La CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ILE-DE-FRANCE a cédé au titre de l'exercice :

- L'ancien CFA de Meaux pour un montant de 300.000 euros,
- L'antenne de PROVINS pour un montant de 130.000 euros.

Changement d'estimation :

La CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ILE-DE-FRANCE a procédé à la régularisation de la provision pour congés payés en prenant en compte les jours de congés non pris au 31 décembre 2022 au titre de la période antérieure de congés payés soit celle du 1^{er} juin N-1 au 31 mai N.

Antérieurement la Chambre provisionnait uniquement les jours de congés non pris au titre de la période de congés en cours soit du 1^{er} juin N au 31 décembre N.

Cette régularisation entraîne une minoration du résultat comptable de 1.245.035,94 euros dont une charge exceptionnelle de 780.359,63 euros.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice**Guichet unique :**

Il subvient en 2023 un événement post clôture concernant la mise en place du guichet unique.

En effet, ce dernier n'étant pas suffisamment opérationnel, les pouvoirs publics ont mis en œuvre la procédure de « secours », ce qui a pour conséquence de décaler le passage au guichet unique et la mise en place de la restructuration pour la chambre au plus tôt au 30 juin 2023.

TVA :

A compter du 1^{er} janvier 2023, la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ILE-DE-FRANCE en vertu de l'article 206 V 1. 2^o de l'annexe II au Code général des impôts, décide d'opter pour l'application d'un coefficient de taxation unique pour déterminer la TVA déductible afférente à l'ensemble des biens et services utilisés au titre de ses opérations entrant dans le champ de la TVA.

Afin de déterminer ce coefficient la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ILE-DE-FRANCE a donc procédé à une nouvelle classification comptable de ses comptes de produits selon la position fiscale soit :

- Prestations ou ventes soumises à TVA,
- Prestations ou ventes non soumises,
- Prestations ou ventes hors champ.

SOFRACO

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
ET D'EXPERTISE COMPTABLE
215 rue Samuel Morse,
Le Triade 3 - CS 39529
34961 MONTPELLIER CEDEX 2
Siret : 333 464 030 00027

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 278 486 099 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 817 840	88 522	3 600	5 902 762
Immobilisations corporelles	272 209 874	7 204 553	7 162 403	272 252 024
Immobilisations financières	330 305	1 008		331 313
TOTAL	278 358 019	7 294 083	7 166 003	278 486 099

Les augmentations de l'exercice prennent en compte les transferts de compte à compte pour 1 815 K€.

Le poste Immobilisations en cours au 31 décembre 2022 d'un montant de **288 987,67 €** se décompose de la façon suivante :

231300 Constructions en cours : **173 986,60 €**

- Le contrôle d'accès pour MVS (CFA77) : 26 723,29 €
- Architect. travaux réhab. Pigeonnier (CFA77) : 3 144,96 €
- Alarmes château et conciergerie (CMA77) : 46 766,24 €
- Etude rénovation CFA Versailles (CFA78) : 11 280,00 €
- Restructuration CFA de Versailles (CFA78) : 55 418,85 €
- Restructuration CMA de Versailles (CMA78) : 26 249,26 €
- Désamiantage des salles au sous-sol (CMA95) : 4 404,00 €

213400 IEC bâtiment sur dol d'autrui : **9 960,00 €**

- Projet Mante la Jolie (CFA78) : 9 960,00 €

231500 Installation matériel et outillage en cours : **99 957,00 €**

- Climatisation salles de formation (CMA95) : 8 496,00 €
- Restructuration IMA Eaubonne (CFA95) : 72 633,00 €
- Réhabilitation IMA Cergy (CFA95) : 15 948,00 €
- Porte coupe-feu VLB (CFA95) : 2 880,00 €

238000 Avances et acomptes sur immobilisations : **5 084,07 €**

- Avance Antar travaux accueil (CMA75) : 5 084,07 €

SOFRACO
 SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
 ET D'EXPERTISE COMPTABLE

 215 rue Samuel Morse,
 Le Triade 3 - CS 39529
 34961 MONTPELLIER CEDEX 2
 Siret : 333 464 030 00027

Amortissements et provisions d'actif = 158 536 386 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 994 267	459 736	3 600	3 450 403
Immobilisations corporelles	151 169 487	9 047 692	5 131 196	155 085 983
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	154 163 754	9 507 428	5 134 796	158 536 386

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels acquis	2 668 348	2 613 289	55 059	de 01 à 10 ans
Logiciels créés	217 094	217 094	0	de 01 à 03 ans
Autres concessions et droits similaires	2 970 930	573 631	2 397 300	de 01 à 23 ans
Autres immobilisations incorporelles	46 389	46 389	0	de 02 à 05 ans
Terrains	13 421 134	0	13 421 134	Non amortiss.
Agencement - aménagement de terrains	954 470	673 119	281 351	de 05 à 25 ans
Construction bâtiments	165 519 854	82 537 778	82 982 076	de 01 à 56 ans
Inst. génér., agencet, aménagt const.	30 321 688	21 701 407	8 620 281	de 01 à 50 ans
Installations techniques	3 253 880	1 677 285	1 576 595	de 01 à 30 ans
Instal. techniques à caractère pédag.	6 252 746	5 544 819	707 927	de 01 à 15 ans
Agencet, aménagt matériel & outillage	1 412 942	1 162 812	250 130	de 01 à 15 ans
Agencet, aménagt mat. & outillage pédag.	10 838 981	9 195 001	1 643 980	de 01 à 15 ans
Inst. génér., agencet, aménagt divers	21 530 091	18 846 640	2 683 451	de 01 à 30 ans
Matériel de transport	1 343 853	872 198	471 655	de 02 à 10 ans
Matériel de bureau	683 507	582 369	101 138	de 01 à 15 ans
Matériel informatique	8 478 550	6 149 270	2 329 280	de 01 à 12 ans
Mobilier	5 655 902	4 425 240	1 230 662	de 01 à 20 ans
Matériels divers	2 295 437	1 718 045	577 393	de 01 à 15 ans
Immo. en cours constructions	173 987	0	173 987	Non amortiss.
Immo. en cours construct sur sol d'autru	9 960	0	9 960	Non amortiss.
Immo. en cours instal. techn, mat, outil	99 957	0	99 957	Non amortiss.
Avances & aptes sur cdes immo. corpo.	5 084	0	5 084	Non amortiss.
TOTAL	278 154 786	158 536 386	119 618 400	

SOFRACO

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

ET D'EXPERTISE COMPTABLE

215 rue Samuel Morse,

Le Triade 3 - CS 39529

34961 MONTPELLIER CEDEX 2

Siret : 333 464 030 00027

Etat des créances = 30 597 582 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	262 547		262 547
Actif circulant & charges d'avance	30 335 035	30 335 035	
TOTAL	30 597 582	30 335 035	262 547

Provisions pour dépréciation = 134 977 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	172 886	75 882	115 315	133 453
Comptes financiers	1 524			1 524
TOTAL	174 410	75 882	115 315	134 977

Produits à recevoir par postes du bilan = 16 340 844 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	129 043
Autres créances	16 071 674
Disponibilités	140 127
TOTAL	16 340 844

Charges constatées d'avance = 649 632 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SOFRACO
 SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
 ET D'EXPERTISE COMPTABLE
 215 rue Samuel Morse,
 Le Triade 3 - CS 39529
 34961 MONTPELLIER CEDEX 2
 Siret : 333 464 030 00027

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

215 rue Samuel Morse,
Le Triangle 3 - CS 39529

34961 MONTPELLIER CEDEX 2

Siret : 333 464 030 00027

Fonds propres et réserves = 169 902 817 €

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Dotation initiale	19 744 350,89			19 744 350,89
Affectation	1 621 952,33			1 621 952,33
Ecarts réévaluation libre	465 939,33			465 939,33
Réserves	26 233 710,61			26 233 710,61
Amortissement pour ordre	(6 173 416,88)			(6 173 416,88)
Report à nouveau créditeur	64 419 344,38	4 929 858,82		69 349 203,20
Report à nouveau débiteur	(3 729 492,87)	3 729 492,87	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	8 659 351,69	1 456 145,37	8 659 351,69	1 456 145,37
Subventions d'investissement	137 638 131,30	513 046,80	1 670 915,96	136 480 262,14
Reprise de subvention	(76 712 151,37)	(4 234 094,38)	(1 670 915,96)	(79 275 329,79)
Total Général	172 167 719,41	6 394 449,48	8 659 351,69	169 902 817,20

Provisions = 13 159 513 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	4 497 886	4 430 958	3 188 390	5 740 454
Provisions IDR	2 237 024	264 749	181 927	2 319 846
Provisions CET	486 490	168 222	6 821	647 890
Provisions ARE	1 161 803	3 157 432	412 018	3 907 217
Provisions Prime résultat	0	544 106	0	544 106
TOTAL	8 383 203	8 565 467	3 789 156	13 159 513

Etat des dettes = 16 901 938 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 221 751	527 588	694 163	
Dettes financières diverses	17 234	17 234		
Fournisseurs	4 793 093	4 793 093		
Dettes fiscales & sociales	6 147 045	6 147 045		
Dettes sur immobilisations	619 916	619 916		
Autres dettes	246 554	246 554		
Produits constatés d'avance	3 856 345	3 856 345		
TOTAL	16 901 938	16 207 775	694 163	

Charges à payer par postes du bilan = 5 239 889 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	692
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 694 758
Dettes fiscales & sociales	3 544 074
Autres dettes	365
TOTAL	5 239 889

Produits constatés d'avance = 3 856 345 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SOFRACO

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

ET D'EXPERTISE COMPTABLE

215 rue Samuel Morse,
Le Triade 3 - CS 39529

34961 MONTPELLIER CEDEX 2

Siret : 333 464 030 00027

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Charges et produits exceptionnelles :

Le poste des charges exceptionnelles s'élève à **1 318 981,48 €** et se décompose de la façon suivante :

SOFRACO

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
ET D'EXPERTISE COMPTABLE
215 rue Samuel Morse,
Le Triade 3 - CS 39529
34961 MONTPELLIER CEDEX 2
Siret : 333 464 030 00027

- Pénalités sur marchés : **2 789,66 €**
- Pénalités et amendes : **1 055,00 €**
- Autres charges exceptionnelles : **40 359,24 €** :
 - o Frais incompressible de restauration – DUPONT RESTAURATION (CMA94 & CFA94) : 27 044,96 €
 - o Frais incompressible de restauration – NEWREST (CMA94 & CFA94) : 13 081,80 €
 - o Divers pour 232,48 €
- Charges sur exercices antérieurs : **1 068 073,75 €** avec principalement :
 - o PROVISION CP JOURS 2021 : 780 359,63 €
 - o FIPHFP Solde 2021 suite à contrôle : 88 305,00 €
 - o Rembst double règlement sinistre 2020 (CMA92) : 15 159,84 €
 - o FNP DEV GIP Emploi 2021 : 15 000,00 €
 - o OPCO 1^{er} équipement sans prise en charge (CFA93) : 13 001,08 €
 - o BPALC Loyer photocopieur 2019 (CM93) : 11 160,00 €
 - o Action attractivité solde 2021 (CMA92) : 9 906,95 €
 - o Réaffectation Bondy innov 2021 (CMA93) : 8 797,50 €
 - o Financement formation personnel non perçus (CMA78) : 7 269,43 €
- Valeur net comptable des éléments d'actif cédés : **206 703,83 €**

Le poste des produits exceptionnels s'élève à **5 705 648,50 €** et se décompose de la façon suivante :

- Les rentrées sur créances amorties : **850,00 €**
- Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion : **45 986,15 €** avec principalement :
 - o L'annulation loyers de 2020 à 2022 CAMVS (CMA77) : 32 400,00 €
 - o Produits Paybox CFE non identifié (CMA94) : 10 840,00 €
 - o Tickets repas EDENRED (CMA95) : 1 603,00 €
- Produits sur exercices antérieurs : **973 015,51 €** avec principalement :
 - o Extourne de la provision FPC 2019 : 570 068,77 €
 - o Provision TIC Métiers : 129 663,97 €
 - o OPCO 1^{er} équipement (CFA93) : 74 559,84 €
 - o OPCO 1^{er} équipement (CFA78) : 37 026,23 €
 - o Remise partielle PLAN AC Fusion (CMA93) : 27 778,14 €
 - o OPCO TP 2020 (CMA77) : 18 247,25 €
 - o Séjour apprentis 2020 (CFA94) : 17 484,80 €
 - o Extourne de la provision FPC 2017 : 13 988,19 €
 - o Transition PRO (CMA93) : 13 619,86 €
- Produits de cession d'éléments d'actif cédés : **442 400,00 €** avec :
 - o La vente l'ancien CFA de Meaux (CFA77) : 300 000,00 €
 - o La vente l'antenne de PROVINS (CMA77) : 130 000,00 €
 - o La vente d'un véhicule de marque Peugeot (CMA92) : 12 400,00 €
- Les quotes-parts de subvention virées au résultat : **4 234 094,38 €**
- Les autres produits exceptionnels : **3 500,00 €**
- Les transferts de charges exceptionnelles : **5 802,46 €** constitués par une indemnisation d'assurance à recevoir (CMA94)

SOFRACO
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
ET D'EXPERTISE COMPTABLE
215 rue Samuel Morse,
Le Triade 3 - CS 39529
34961 MONTPELLIER CEDEX 2
Siret : 333 464 030 00027

AUTRES INFORMATIONS**Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	681	
Agents de maîtrise & techniciens	290	
Employés	52	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	19	
TOTAL	1 042	0

ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Chambre de Métiers et de l'artisanat de région Ile de France a engagé :

- La restructuration du site du CFA de Versailles
- La refonte du site internet de la CMA IDF
- Travaux de réfection du gymnase du CFA de Seine-Saint-Denis
- Les travaux de réfection du bâtiment Gruber à Melun
- Les travaux d'aménagement du pigeonnier en bureau au CFA de Saint Germain Laval

Concernant le projet de restructuration du site du CFA de Versailles :

Le coût d'investissement du projet s'élève à 17.306 K€

Ce projet est financé par :

- des fonds publics : 300 K€,
- les fonds propres de la Chambre soit 17.006 K€.

L'engagement restant à réaliser de la Chambre s'élève au 31 décembre 2022 à 17.006 K€

Concernant le projet IMA du Pays de Meaux :

Le coût d'investissement du projet s'élevait à 37.668 K€, clause de révision incluse, dont 37.729 K€ déjà investis à la clôture de l'exercice.

Ce projet est financé par :

- des fonds publics : 29.495 K€,
- des fonds privés pour 1.000 K€,
- les fonds propres de la Chambre soit 7.234 K€.

L'engagement restant à réaliser de la Chambre s'élève au 31 décembre 2022 à 126 K€.

Concernant le projet de refonte du site internet de la CMA IDF

Le coût d'investissement du projet s'élève à 408 K€

Ce projet est financé par :

- les fonds propres de la Chambre soit 408 K€.

L'engagement restant à réaliser de la Chambre s'élève au 31 décembre 2022 à 408 K€

Concernant le projet de sauvegarde du bâtiment Gruber :

Le coût d'investissement du projet s'élève à 2 120 K€ déjà investis 1 954 K€.

Ce projet est financé par :

- les fonds propres de la Chambre soit 2 120 K€.

L'engagement de la Chambre s'élève au 31 décembre 2022 à 167 K€.

Concernant le projet d'aménagement du pigeonnier en bureaux à l'IMA du Pays de Montereau :

Le coût d'investissement du projet s'élève à 203 K€ dont 3 K€ déjà investis à la clôture de l'exercice.

Ce projet est financé par :

- des fonds publics : 0 K€,
- Les fonds propres de la Chambre soit 203 K€.

L'engagement de la Chambre s'élève au 31 décembre 2022 à 200 K€.

Concernant le projet de réfection du sol et traitement des voiles périphériques semi-enterrés du gymnase du CFA de Seine Saint Denis :

Le coût d'investissement du projet s'élève à 371 K€

Ce projet est financé par :

- Les fonds propres de la Chambre soit 371 K€.

L'engagement de la Chambre s'élève au 31 décembre 2022 à 371 K€.

Le total des engagements de la Chambre concernant les projets s'élève à 18 278 K€

SOFRACO

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
ET D'EXPERTISE COMPTABLE
215 rue Samuel Morse,
Le Triade 3 - CS 39529
34961 MONTPELLIER CEDEX 2
Siret : 333 464 030 00027

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 16 340 844 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(4180000000)	129 043
TOTAL	129 043

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frs-rrr à obtenir(4098000000) Produits à recevoir(4687000000)	3 911 16 067 763
TOTAL	16 071 674

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir(5187000000)	140 127
TOTAL	140 127

Charges constatées d'avance = 649 632 €

Charges constatées d'avance	Montant
Cca hors réseau des cma(4861000000) Cca réseau des cma(4862000000)	561 644 87 988
TOTAL	649 632

Charges à payer = 5 239 889 €

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus (emprunts)(1688000000)	692
TOTAL	692

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fnp(4081000000)	1 694 758
TOTAL	1 694 758

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnées pour congés payés(4282000000)	2 187 261
Autres charges à payer(4286000000)	745
Charges sociales sur congés à payer(4382000000)	1 246 739
Organisme social - autres charges à payer(4386000000)	259
Organisme social - produits à recevoir(4387000000)	35 596
Autres charges à payer (etat) (4486000000)	73 474
TOTAL	3 544 074

Autres dettes	Montant
Charges à payer(4686000000)	365
TOTAL	365

Produits constatés d'avance = 3 856 345 €

Produits constatés d'avance	Montant
Pca hors réseau des cma(4871000000) Subventions constatées d'avance(4873000000)	3 704 112 152 233
TOTAL	3 856 345

Types d'indemnités	Montant
Indemnités fondées sur l'article 24 du statut des personnels (13ème mois)	2 567 065,84
Indemnités fondées sur l'article 25-1 du statut du personnel (Primes de sujéction)	176 709,87
Indemnités fondées sur l'article 25-2 du statut du personnel (Primes d'objectif ou de résultat)	0,00
Avantages locaux fondés sur l'article 77 du statut des personnels	0,00
Divers (y compris supplément familial des personnels détachés de la fonction publique)	0,00
TOTAL	2 743 775,71

Annexes sur les frais de déplacements, de missions et réceptions et de représentation

Montant en €	Compte 6254 Déplacements	Compte 62564 Missions (repas +hébergement)	Compte 6257 Réception	Compte 6258 Frais de représentation
Président	10 261,76	0,00	8 426,07	0,00
Bureau hors Président	35 404,89	0,00		0,00
Membres élus hors bureau	24 682,56	0,00		

Annexes sur les indemnités de fonctions et vacation (compte 653)

Montant en €	Indemnités de fonctions	Vacations
Président	74 694,50	
Trésorier	50 326,12	
Bureau hors Président et hors trésorier		14 833,87
<i>Dont président de section si CMAR</i>	158 802,88	
Membres élus hors bureau		83 645,24
TOTAL	283 823,50	98 479,11